

Formation du service espaces verts aux "petites bêtes"

Ce vendredi 1er juillet après-midi, le service des espaces verts était sensibilisé aux "petites bêtes".

La formation "florilège" est un suivi des grandes prairies (surface supérieur à 130 m²) à faire entre le 1er juin et le 31 juillet, tous les ans, sur les mêmes surfaces gérées en gestion différencié. Pour rappel, on parle de gestion différenciée lorsque le service des espaces verts laisse pousser les prairies jusqu'à octobre, date à laquelle ils font une fauche tardive.

Cette formation "florilège" va permettre au service de la Ville de connaître l'effet de ses pratiques de gestion sur la qualité écologique des prairies, mais également d'évaluer la dynamique et l'évolution de ces milieux.







